



INDICE	DATE	OBJET
A		
B		
C		
D		
E		
F		

REM 1 : TOUTES LES COTES SONT INDICATIVES ET DOIVENT ETRE CONTROLÉES IN SITU
 REM 2 : TOUTES CONTRADICTIONS ENTRE LES PLANS ET LA SITUATION EXISTANTE DOIT ETRE SIGNALÉE A L'ARCHITECTE

REGION DE BRUXELLES - CAPITALE VILLE DE BRUXELLES

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME
 MODIFICATION LOGEMENTS EXISTANTS
 ET NOUVELLE CONSTRUCTION DE DEUX ETAGES
 Boulevard du Souverain, 265-272 - 1160 Auderghem

Maitre de l'ouvrage **POTENTIA srl**
 Gabriel Gunduz

Architectes **ÂRTER**
 Patrick Vonck
 Marc Gemoets

Liste des plans:

Situation existante	Situation projetée
01/11 Plan d'implantation	06/11 Plan d'implantation
02/11 Plans SS, RDC,	07/11 Plans SS et RDC
03/11 R+1 R+2 R+3 et Toiture	08/11 Plan R+1 R+2 R+3
04/11 Coupes AB, CD et	09/11 R+4 R+5 et Toiture
05/11 Façades	10/11 Coupes AB et BC
	11/11 Façades

Echelle: 1/50 Date: 14/09/2022

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME	823.07.22
Situation projetée: Plans sous-sol et RDC	PU 07/11